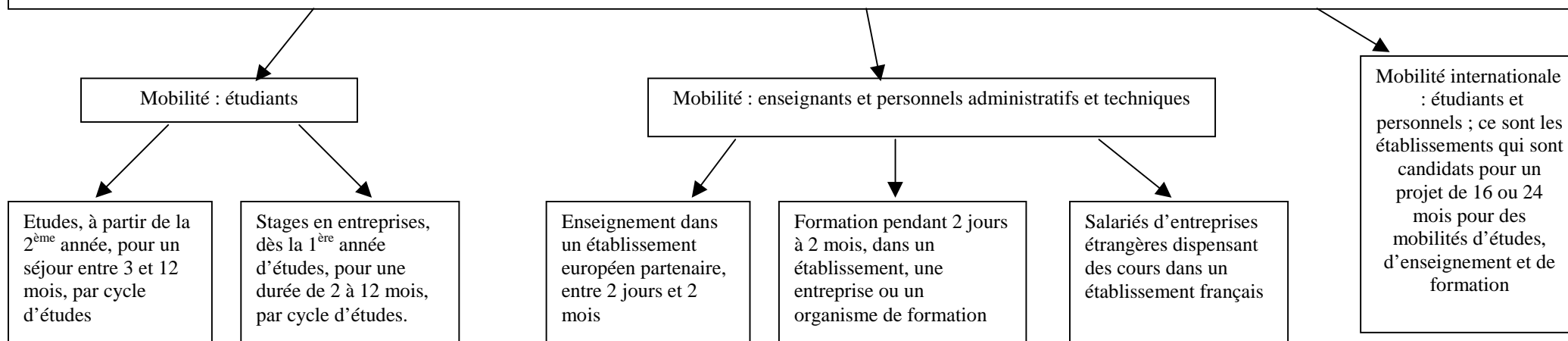


ERASMUS + : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1. Mobilité : universités, écoles, instituts, lycées pour les BTS

Dépôt des candidatures auprès de l'Agence nationale début mars



2. Partenariats stratégiques (projets de coopération) : échanges de bonnes pratiques concernant :

- méthodes d'apprentissage, création de nouveaux cursus
- collaboration entre établissements et collectivités pour promouvoir le développement local dans une perspective internationale
 - collaboration avec des entreprises pour développer l'offre de formation
 - diplômes conjoints, programmes d'études communs
 - mobilités virtuelles, utilisation TIC
 - outils de reconnaissance des compétences

Projets de 2 à 3 ans

Porteurs de projets publics et privés

Du secteur de l'éducation, la formation, la jeunesse, socio-économique

Minimum 3 organisations de 3 pays différents

Dépôt candidature auprès de l'Agence nationale fin mars

3. Masters conjoints : programmes d'études intégrés

Minimum 3 pays participants
Accordent des bourses aux meilleurs étudiants internationaux
Géré par EACEA à Bruxelles
Bourses de 4500 € maximum

4. Alliances de la connaissance (projets de coopération universitaires) pour renforcer les liens entre enseignement supérieur et entreprises :

- développement conjoint de cursus multidisciplinaires
- développement de méthodes d'apprentissage s'appuyant sur les TIC
 - activités communes avec et dans les entreprises
 - sensibilisation à l'entrepreneuriat

Durée de 24 à 36 mois
Minimum 6 organisations de 3 pays européens dont au moins 2 entreprises et 2 établissements d'enseignement supérieur
Organismes publics ou privés
Établissements d'enseignement supérieur doivent disposer de la Charte Erasmus +
700 000 € à 1 million € d'aide pour la mise en œuvre et les déplacements
Candidatures à envoyer à l'EACEA

5. Renforcement des capacités (projets de coopération) pour moderniser les systèmes d'enseignement supérieur des pays voisins de l'UE de l'Est et du Sud, des balkans occidentaux, de l'Asie centrale, de la Russie, de l'Asie, de l'Amérique latine et des pays ACP :

- Projets conjoints
- Projets structurels
- Volet mobilité

Candidatures à envoyer à l'EACEA

6. Jean Monnet : enseignement et recherche sur l'Union européenne, dans le monde entier

Enseignement et recherche :

- modules : mise en œuvre de programmes pédagogiques courts – 40h – 30 000 € maxi
- postes d'enseignement : 90h/an sur 3 ans – 50 000 € maxi
- centres d'excellence : RH et documents spécialisés dans étude et recherche sur l'intégration européenne – 100 000 € maxi

Echanges de connaissance et d'expertise :

- réseaux : coopération et recherche entre acteurs de l'enseignement – 300 000 € maxi
- projets : développement méthodes, programmes, etc – 60 000 € maxi

Soutien aux associations et institutions :

- Institutions : organisation de cours de master sur l'UE ou stages
- Associations : information sur l'UE, organisation d'activités spécifiques – 50 000 € maxi

Dépôt des candidatures : fin mars